

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 juin 2024

*Réussite à l'École, réussite de l'École*

**Outre-mer**

La promesse républicaine de l'école à garantir l'égalité des chances et à assurer les principes démocratiques n'est plus efficacement tenue. Pire, elle produit l'effet inverse en renforçant les inégalités sociales, culturelles mais surtout territoriales.

En un peu plus de 10 ans, le CESE a produit plusieurs avis sur les inégalités à l'école et la réussite pour tous en analysant les causes de ces difficultés, en prenant le recul nécessaire, en apportant notre expérience dans la diversité de notre représentation.

A chaque fois, on a envoyé des signaux aux différents Gouvernements, avec la même exigence de refonder l'école pour qu'elle retrouve ses missions premières de socialisation, d'émancipation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'acquisition d'une culture commune.

Dans les Outre-mer, les niveaux de décrochage scolaire et d'illettrisme sont toujours aussi élevés et même insupportables. Hier comme aujourd'hui, lors des consultations nationales ou locales, on pose inlassablement les mêmes constats. De fait, un ensemble de causes font que les difficultés et les inégalités rencontrées à l'école dans nos territoires ne peuvent s'expliquer que si elles sont replacées dans un contexte plus global, à la fois économique, social et culturel.

En effet, les conditions particulières d'exercice, l'insuffisante prise en compte des réalités locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques par les administrations concernées et le déficit des infrastructures sont autant de facteurs qui peuvent expliquer pourquoi le système éducatif ultramarin est moins performant.

A titre d'exemple, le système éducatif de la Guyane doit relever tout à la fois, un défi géographique où certaines zones ne sont accessibles qu'en pirogue, un défi démographique, un défi culturel et linguistique.

De plus, le contexte familial dans lequel évoluent beaucoup de jeunes en Outre-mer, l'existence de langues régionales maternelles utilisées plus naturellement que le

français, et les difficultés d'accès à un établissement scolaire expliquent les chiffres du décrochage scolaire et des sorties précoces du système éducatif sans qualification.

Comme le rappelle la contribution de la Délégation aux Outre-mer, l'avenir de notre jeunesse passe par un effort de la nation en faveur d'un enseignement scolaire de qualité, par la construction d'établissements pour qu'aucun jeune ne soit déscolarisé mais également par l'investissement dans la formation professionnelle en lien avec les filières économiques locales.

Aussi, nous devons renforcer l'accompagnement de celles et ceux qui ont quitté trop tôt le système scolaire. Pour ce faire, il est impératif de donner aux Recteurs et aux acteurs locaux davantage de marges d'adaptation.

La jeunesse est notre avenir, et si nous n'investissons pas dès aujourd'hui, ce sont des lendemains difficiles qui nous attendent.

**Le Groupe des Outre-mer a voté l'avis.**